

Réunion du 9 mars 2015

Présents

Benoit GOURGAND	(Cerema/DTTV)
Hélène LAMBERT	(IGN)
Laure CHANDELIER	(Cerema/PCI AST)
Emmanuel MAUGEAIS	(IGN)
Sylvie GRAS	(IGN)
Hélène DURAND	(Alisé géomatique)
Laure WATEAU	(Laure Wateau)
Thierry TOUZET	(IGN)
Pascal BARILLÉ	(Pays d'Auray)
Jacques AUTRAN	(ENSA Marseille/CRIGE PACA)
Claire AJOUC	(CRIGE PACA)
Florence DÉCAUDIN	(CR Nord Pas-de-Calais)
Dominique MESTRESSAT -CASSOU	(ADU Lille Métropole)
Konrad ROLLAND	(SIRS)
Cyril QUEFFEULOU	(EPF Normandie)
Pascal LORY	(CNIG)
Sandrine TOUS	(CRAIG)

Ordre du jour

- validation CR
- Points d'actualités
- Tests OCS Ge / Fichiers Fonciers
- Retour d'expérience – convergence nomenclature NPC
- Modélisation
- Demandes compléments/modification spécifications (ajout postes/compléments)
- Changement de pilotage

Validation du précédent CR

Suite à l'intégration des différents commentaires le CR est validé

Points d'actualités

Appel à commentaires Comme convenu lors de la dernière réunion un appel à commentaires à été réalisé sur les « prescriptions nationales pour la production d'une base de données d'occupation du sol à grande échelle ». La clôture de cet appel est intervenue le 1 octobre 2014 soit 3 mois après son ouverture.

Validation CNIG Les prescriptions nationales ont été validé lors de la séance de la commission

Groupe National Occupation du Sol à Grande échelle

données du CNIG du 10 décembre 2014.

elles sont disponibles à l'adresse suivante : <http://cnig.gouv.fr/wp-content/uploads/2014/12/PNOCSGE-10-d%C3%A9cembre-20141.pdf>

Depuis le groupe technique sur l'occupation du sol à grande échelle est devenu un groupe CNIG et bénéficie à ce titre d'un espace partagé sur le site :

http://cnig.gouv.fr/?page_id=8069

Mandat du groupe au CNIG

Un mandat a également été présenté et validé par la commission données. Le mandat est composé de 4 axes de travail :

- Axe n° 1 : prise en compte des besoins ultra marins dans la nomenclature nationale. Le groupe technique « occupation du sol à grande échelle » réalise un état des lieux avec les DROM (départements et régions d'outre-mer) afin de prendre en compte les spécificités des territoires ultra marins dans la nomenclature nationale ;
- Axe n° 2 : modélisation et organisation des données. Les modèles de données connus aujourd'hui pour les bases de données d'occupation du sol présentent aujourd'hui des limites pour l'archivage, le suivi et l'usage. Sur la base des débats du groupe technique « occupation du sol à grande échelle », des propositions de structuration seront faites ;
- Axe n° 3 : qualité externe et consolidation nationale Sur la base des débats, le groupe technique « occupation du sol à grande échelle » met en œuvre les actions permettant de mesurer la qualité des chiffres et indicateurs produits en fonction des options techniques choisies. Cet axe vise à favoriser la consolidation nationale des chiffres produits afin de mesurer au plus près l'impact des politiques publiques ;
- Axe n° 4 : mise à jour et évolutions Le groupe technique « occupation du sol à grande échelle » assure le rôle d'interlocuteur national auprès des collectivités, de l'État, de ses opérateurs publics et des acteurs du secteur privés pour écouter, décider et faire évoluer les prescriptions nationales.

L'axe 2 est retenue comme le prioritaire par les membres de la commission données.

Tests OCS Ge et fichiers fonciers

Les tests ont été réalisés par le PCI Foncier et stratégie foncière du Cerema qui a en outre pour mission la diffusion des millésimes de la base de données « fichiers fonciers » 2009, 2011, 2012 et 2013

Contexte Demande faite lors du COMOR OCS Ge de l'IGN afin de vérifier le niveau de réponse à la différenciation des bâtiments à usage résidentiel et ceux à usage secondaire et tertiaire pour palier à l'usage du poste US 235 dans la nomenclature de la base OCS RGE.

Déroulement des tests Un jeu test sur RODEZ (zone en cours de production par l'IGN en OCS Ge) est fourni par l'IGN au PCI Foncier et stratégie foncière).

Après analyse du jeu tests le PCI propose une méthode pour ventiler l'information issue des fichiers fonciers sur les polygones de « zone_bâties ».

- **Préparation des fichiers fonciers**
 - Sélection des parcelles bâties (au moins un local)
 - Prise en compte des copropriétés multi-parcellaires
 - Sélection des champs utiles

Groupe National OCcupation du Sol à Grande échelle

- **Croisement des objets**
 - Calcul des surfaces d'intersection (parcelles vectorisées)
 - Calculs d'agrégation par nature de géométrie des parcelles
- **Qualification de l'usage des zones bâties**
 - Règles de décision en fonction du nombre et de la nature des locaux + sélection du résultat avec les parcelles vectorisées en priorité
- **Création d'un indicateur de qualité de l'usage**
 - Calcul de l'indicateur à partir de 3 critères

Présentation et conclusions Voir présentation fournie.

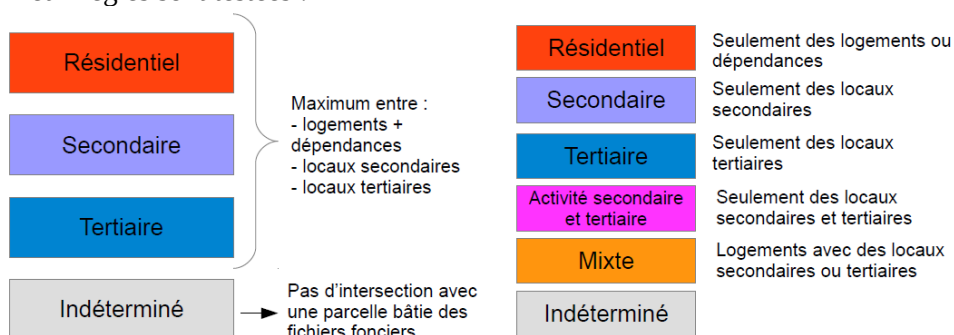
Quelles informations peut-on extraire des fichiers fonciers :

Les locaux dans les fichiers fonciers :

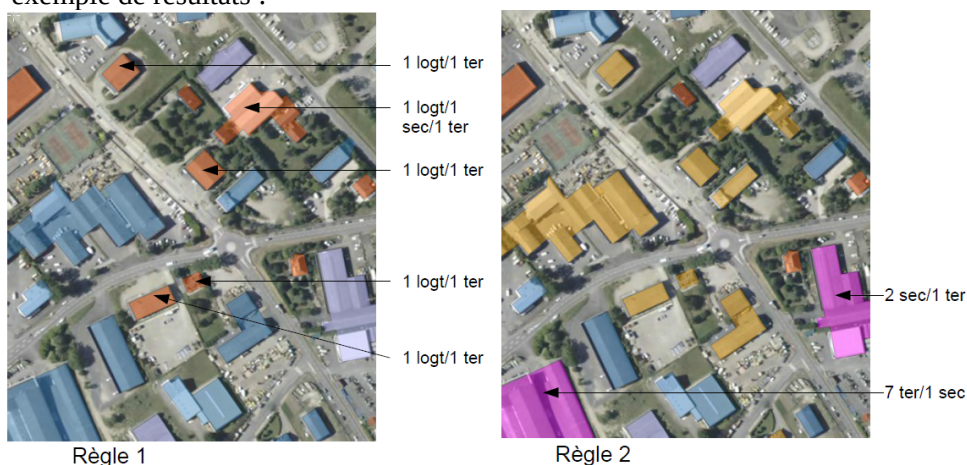
- Logements (maisons/appartements) et leurs dépendances ;
- Locaux secondaires (industriels) ;
- Locaux tertiaires (commerces et services).

Certains locaux publics peuvent manquer (car non soumis à la taxe) mais également les bâtiments agricoles.

Deux règles sont testées :



exemple de résultats :



En conclusion :

- Une plus-value intéressante des fichiers fonciers pour qualifier l'usage

Groupe National Occupation du Sol à Grande échelle

de certaines zones bâties (US235)

- **Un intérêt** également pour contribuer, en complément d'autres sources, à identifier les zones bâties (cas des zones classées bâties à tort, ou des secteurs bâtis non classés en zones bâties)

Cependant

- **Une part d'indéterminé**, de l'ordre de 6 % des surfaces qui sera supérieure là où la BD Parcellaire n'est pas vectorisée (les tests n'ayant été menés que sur du parcellaire vecteur) ;
- **Problème de US235** sur les polygones hors « zone_bâties » (polygones dont l'usage est en lien avec le bâtiment adjacent).

Et des questions :

- Quel usage de la base DVF¹ (pré traité par le PCI) pour identifier les zones de changement ?

Actions à réaliser

1. Effectuer un rapide contrôle terrain pour évoluer la pertinence du traitement.
2. Tester la ventilation des informations issues des fichiers foncier directement sur les bâtiments de la BD Topo.

Retour d'expérience – convergence nomenclature NPC

Voir présentation fournie

La démarche de la Région Nord Pas de Calais vient du souhait de fédérer, coordonner les productions de données OCS et les financements tout en répondant aux besoins du plus grand nombre.

Ce travail de concertation locale a permis de finaliser une nomenclature en deux dimensions (couvert et usages du sol) ainsi que les grands principes techniques de production avec notamment l'utilisation d'une ossature.

Il reste cependant certaines questions à résoudre :

1. quel modèle de données diachronique ?
2. quelle reprise de l'existant ?
3. quel partenariat avec l'IGN (co-construction ou intégration) ?
4. quel impact de la réforme territoriale pour une continuité géographique avec la Picardie ?

Modélisation

Voir illustrations en fin de partie (fournies pour discussion).

Un jeu test avec trois millésimes du MOS de l'IAU (extrait) a été monté pour estimer la faisabilité de cette modélisation.

1 <http://www.nord-picardie.cerema.fr/dvf-des-scripts-pour-importer-facilement-les-a875.html>

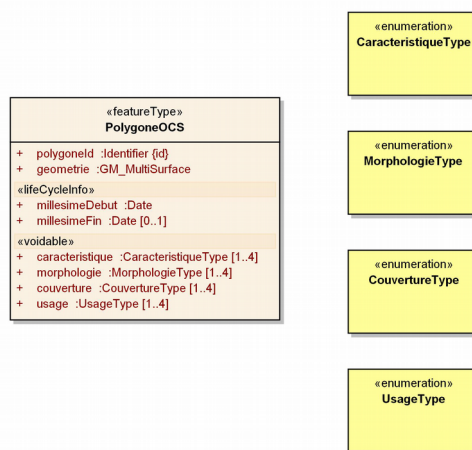
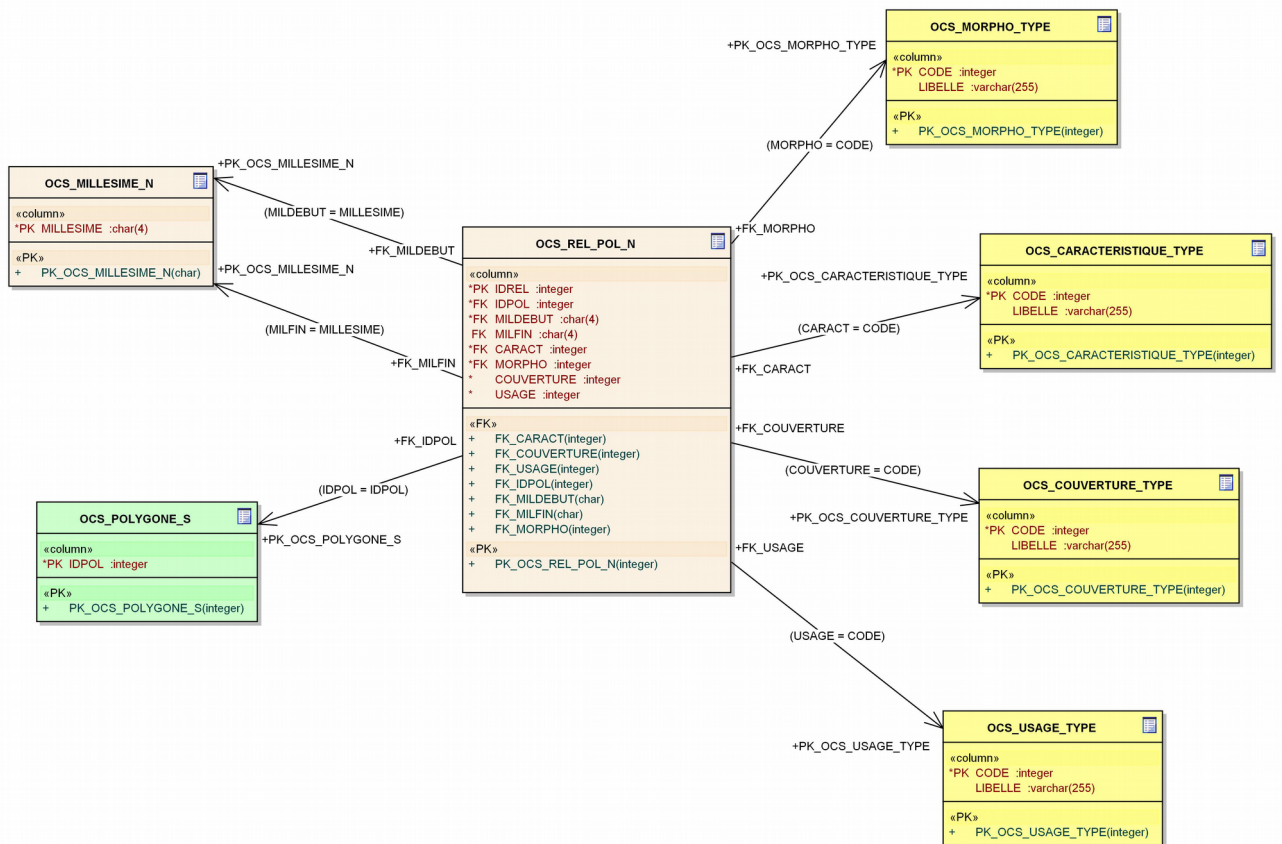
Groupe National OCcupation du Sol à Grande échelle

Actions à réaliser Compléter la modélisation :

- ajouter une table des événements (uniquement sur les corrections - modifications non récupérables) ;
- ajouter une table des sources ;

Finaliser le jeu test

- en utilisant la table des événements ;
- en intégrant les 8 millésimes ;
- en intégrant la nomenclature 4D.



**Demande d'évolution
ou de complément
des spécifications**

- À faire** Les différentes demande sont a intégrer dans le document :
- lister les postes en première page de chaque dimension ;
 - intégrer la liste des types dans la fiche de poste concernée ;
 - faire une fiche de poste pour les postes de niveau 1 et 2, absent du document ;
 - proposer des tables de correspondance entre CLC et N4D ;
 - vérifier le tableau de correspondance entre postes pour la N4D ;
 - revoir la définition de « Zones construites »

**Changement de
pilote**

Suite à la commande en 2012 de la DGALN de produire, en concertation avec les principaux intéressés, une nomenclature nationale, le Cerema a fait valider cette dernière par le CNIG lors de la séance du 10 décembre 2014.

Le Cerema n'a plus vocation, en l'état, à poursuivre le travail de pilotage du groupe technique national du CNIG portant sur l'occupation du sol à grande échelle.

Un appel à pilote est donc en cours afin de garantir la continuité des travaux directement dans la continuité de la production de la nomenclature nationale.

La prochaine réunion du GT OCS GE du CNIG est prévue le jeudi 11 juin de 10h00 à 16h00